



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 1<sup>er</sup> mai 2012 à 10 h 00 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Patrice Martin, Mireille Apollon, Pierre Philion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Sylvie Goneau, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher et Maxime Pedneaud-Jobin formant quorum du conseil sous la présidence de monsieur le conseiller Patrice Martin.

Sont également présents, monsieur Robert F. Weemaes, directeur général, M<sup>e</sup> Andrée Loyer, greffier adjoint et madame Sylvie Lirette, assistant-greffier.

Sont absents, messieurs les conseillers Stefan Psenak et Luc Montreuil.

L'avis de convocation ainsi que ses certificats de signification sont déposés sur la table du conseil.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

**CM-2012-373**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JOSEPH DE SYLVA  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MAXIME TREMBLAY**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente réunion.

Adoptée

Le conseil municipal siège en appel de la décision du Comité sur les demandes de démolition rendue le 6 février 2012 autorisant la démolition d'un bâtiment résidentiel d'un logement afin de permettre la construction d'un bâtiment résidentiel à structure isolée de quatre logements.

Ni l'appelante, ni le propriétaire ne se sont présentés à l'audition.

**CM-2012-374**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ALAIN RIEL  
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DENIS TASSÉ**

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil accepte de lever la séance à 10 h 05.

Adoptée

---

**PATRICE MARTIN**  
Conseiller et président  
Conseil municipal

---

**M<sup>E</sup> ANDRÉE LOYER**  
Greffier adjoint